Pollution de l'air, émissions de gaz à effet de serre: programme sur le changement climatique, PECC

2000/2103(COS) - 23/10/2001

La communication présente un train de mesures que la Commission européenne entend proposer au cours des 24 prochains mois en vue de la mise en oeuvre de la première étape du programme européen sur le changement climatique. Elles sont divisées en quatre catégories : mesures horizontales, mesures relatives à l'énergie, mesures relatives au transport et mesures concernant l'industrie. Ces mesures représentent un potentiel de réduction de 122 à 178 millions de tonnes équivalent CO2 dans des conditions économiquement avantageuses. Dans le même ordre d'idées, on pourrait aussi augmenter le potentiel de réduction d'émissions de 100 millions de tonnes équivalent CO2 en tenant compte des politiques proactives adoptées dans le domaine de la production combinée de chaleur et d'électricité (PCCE) et des biocarburants. La liste des mesures proposées doit être replacée dans le contexte des efforts entrepris par la Commission pour intégrer les considérations environnementales dans d'autres domaines de politique. La recherche constituera également un instrument essentiel pour identifier de nouvelles technologies rentables et socialement acceptables dans le domaine de l'énergie et du transport ainsi que d'autres mesures et méthodologies apparentées susceptibles d'atténuer le changement climatique. Parmi les priorités de la Commission figure également la volonté de rapprocher les chercheurs des milieux de formulation des politiques, afin qu'ils apportent une assistance scientifique de qualité. A cet égard, la Commssion préconise a mise en place d'un service d'assistance scientique européen.